

LE PONG

Le journal qui ne prend pas de gants

Apériodique libertaire d'Amiens et d'ailleurs

N°8 - Mai 2016 - Prix libre

"Et gare ! à la revanche, quand tous les pauvres s'y mettront"

1871, la Semaine Sanglante, écrit par Jean-Baptiste Clément

Comme le disait Bakounine (ce camarade vitamine !) : « *Les ouvriers doivent s'organiser, la base de cette organisation est toute trouvée : les ateliers et les fédérations d'ateliers ; la création des caisses de résistance, instruments de lutte contre la bourgeoisie, et leur fédération non seulement nationale, mais aussi internationale* ».

Le syndicalisme révolutionnaire, puis plus tard l'anarchosyndicalisme sont issus de ce raisonnement. Ainsi, le premier congrès de l'Association internationale des travailleurs (A.I.T.) en 1866 déclare le principe de la vocation révolutionnaire du syndicat et de son combat international : « *Si les syndicats sont indispensables pour la guerre d'escarmouches quotidiennes entre le capital et le travail, ils sont encore beaucoup plus importants en tant qu'appareils organisés pour hâter l'abolition du système même du salariat* ».

En 1892, des socialistes dissidents et des anarchistes de la Fédération nationale des syndicats, contrôlée par les guesdistes partisans de la subordination du syndicat au parti, fondent la Fédération des Bourses du travail, dont l'anarchiste Fernand Pelloutier prit la direction en

1895. Pelloutier décrit ainsi la nouvelle fédération : « *Les syndicats doivent semer dans la société capitaliste même, le germe des groupes libres de producteurs par qui semble devoir se réaliser notre conception communiste et anarchiste* ».

1895 : FONDATION DE LA CGT

En 1895 est fondée la Confédération générale du travail (C.G.T.) qui restera encore quelques années une structure fragile, ayant peu de cohésion. Sa véritable création date de 1902 lorsque la C.G.T., d'une part, et la Fédération nationale des syndicats, d'autre part, fusionnent.

Les syndicalistes révolutionnaires y sont influents et le principal moyen tactique en est la grève, gymnastique de révolte, soit partielle et locale, soit générale et expropriatrice. Le boycottage, le sabotage et l'action directe en sont ses piliers. Les délégués sont révocables à tout moment, car en contact permanent avec le groupement qui les mandate.

La C.G.T. est une organisation de masse, au sein de laquelle se trouve une minorité consciente et agissante avec des fins libertaires ouvertement proclamées, et des moyens adaptés

à la réalité économique du moment. Il existe cependant un courant réformiste qui se renforce par l'adhésion de fédérations puissantes, contrôlées par les réformistes vigoureusement opposées au courant syndicaliste révolutionnaire.

1906 : CHARTE D'AMIENS

En 1906, au Congrès confédéral d'Amiens, est voté un « compromis » entre révolutionnaires et réformistes destiné à éviter une scission. Contrairement à l'idée reçue, la Charte d'Amiens marque un coup d'arrêt du syndicalisme révolutionnaire ; elle est en outre une défaite des anarchistes car les thèmes principaux de ce courant disparaissent de la résolution votée : antiparlementarisme, opposition à l'Etat, antimilitarisme. La Charte fut adoptée à une écrasante majorité, montrant que les nombreux délégués anarchistes l'ont votée, préférant le compromis à la scission.

La Charte d'Amiens n'est donc pas « l'acte de naissance du syndicalisme révolutionnaire », mais elle en conserve certains éléments. Elle dit notamment ceci :

« *La C.G.T. groupe, en dehors de*



FERNAND PELLOUTIER (1867-1901), syndicaliste et anarchiste, il fut secrétaire général, en 1895, de la Fédération des Bourses du travail.



VICTOR GRIFFUELHES (1874-1922), syndicaliste révolutionnaire et libertaire, secrétaire de la C.G.T. de 1901 à 1909.

toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. Le congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'opposition, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la société capitaliste contre la classe ouvrière. »

Elle entend ainsi défendre les aspirations immédiates et préparer l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste.

La grève générale est le principal moyen d'action envisagé et le syndicat groupe de résistance est promis dans l'avenir à devenir le groupement de production et de répartition, base de la réorganisation sociale.

La fin de l'hégémonie du courant syndicaliste révolutionnaire peut être datée précisément à 1910, après l'échec de plusieurs grèves et lorsque Victor Griffuelhes est contraint de démissionner de son mandat de secrétaire à la suite de manigances du courant réformiste avec la complicité de l'Etat. C'est à cette date que finit la période de l'action directe et que commence celle de la négociation et des compromis avec l'Etat.

1914 : LA CGT FACE A LA GUERRE

La C.G.T. va cependant se développer et atteindre en janvier 1914 le nombre de 840 000 membres. Le courant révolutionnaire reste encore puissant car il réussit à organiser en 1912, malgré l'opposition féroce des réformistes, une grève générale contre la guerre, avec le soutien très actif des groupes anarchistes. 600 000 travailleurs cessent le travail, mais la répression sera terrible.

En 1914 le courant réformiste a définitivement pris le contrôle de la C.G.T. et les syndicalistes révolutionnaires ne seront pas suffisamment forts pour forcer la direction confédérale de s'opposer à la guerre (voir de mon camarade René Berthier, *Kropotkine et la Grande Guerre : Les anarchistes, la C.G.T. et la social démocratie face à la guerre*, éditions du Monde libertaire).

Jouhaux, le secrétaire général, rallie l'Union sacrée (A ce sujet, voir l'excellent livre de Guillaume Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, éditions Libertalia.)



EMILE POUGET (1860-1931), anarchiste, antimilitariste et syndicaliste, il a rédigé avec Griffuelhes la Charte d'Amiens. Il est aussi l'auteur du *Sabotage* et de *L'action directe*.



Walter Crane (1845 - 1915), artiste anglais.

Illustration en hommage aux huit anarchistes condamnés soit à la peine de mort soit à la prison à vie en 1886.

LES MARTYRS DE CHICAGO : À L'ORIGINE DU PREMIER MAI

Le 1^{er} mai 1886, à Chicago, se tient une manifestation ouvrière pour réclamer la journée de huit heures.

La grève se poursuit le 2 mai et un rassemblement ouvrier, devant les usines de la McCormick Harvester Company, est violemment réprimé par la police.

Le 4 mai, la grève devient générale et une réunion est prévue à Haymarket Square. Dès le début de la manifestation des heurts éclatent. Policiers et manifestants sont tués.

Sept anarchistes sont arrêtés et accusés de meurtre. Un dernier se livre à la police. Le jugement est rendu en août 1886 : peine de mort, prison à perpétuité. Un homme se suicide, Louis Lingg, quatre seront pendus en novembre 1887. Il s'agit d'Alert Parsons, Adolph Fischer, August Spies et Georges Engel.

Épisode marquant de la guerre sociale de la fin du XIX^{ème} siècle, cette exécution est aussi à l'origine, bien que de manière indirecte, de la décision prise par le congrès socialiste international de Paris, en juillet 1889, de faire du Premier mai une journée mondiale de revendication ouvrière.

Arrive la révolution russe de 1917, l'immense espoir qu'elle suscite, la fascination du discours bolchevik et le mirage du soviétisme. La C.G.T. scissionne en 1921, et sous l'influence des bolcheviks (auxquels se rallient certains anarchistes) se crée la C.G.T.U. qui adhère à l'Internationale syndicale rouge.

Mais l'illusion ne dure qu'un temps et la brutalité et le mensonge des lénino-bolcheviks qui veulent faire du syndicat la courroie de transmission du parti éclate au grand jour : « *Nous rentrerons dans la C.G.T. comme une pointe d'acier dans une motte de beurre* » (paroles attribuées à Pierre Sémard), voilà leur discours, et après de violentes batailles à l'intérieur de la C.G.T.U., se crée en 1926 la C.G.T.-S.R., une scission de la C.G.T., à la suite du meurtre de deux militants anarcho-syndicalistes par des sbires du Parti communiste.

1926 : CRÉATION DE LA CGT-SR

La C.G.T.-S.R. adhérera à l'A.I.T. reconstituée par les organisations syndicalistes révolutionnaires à Berlin en 1922 qui refusent d'adhérer à l'Internationale syndicale rouge qui cautionne la répression de la classe ouvrière et de la paysannerie en Union soviétique.

L'A.I.T. qui regroupa les sections anarcho-syndicalistes du monde entier (notamment Espagne, Corée, Argentine, Allemagne, Japon, etc.). La C.G.T.-S.R. apportera notamment une aide précieuse aux camarades espagnols de la Confédération nationale des travailleurs (C.N.T.) d'Espagne au cours de la révolution de 1936. Celle-ci forte de 2 millions d'adhérents et créée depuis 1910 réalisera entre 1936 et 1939 une œuvre magnifique de construction du communisme libertaire (collectivisation des terres et des ateliers, socialisation des moyens de production et de distribution, éducation pour tous) tout en luttant militairement contre le fascisme et pour la défense de la Révolution.

1946 : FORMATION DE LA CNT-F

Avec le 2^{ème} conflit mondial, la C.G.T.-S.R. est interdite. La C.N.T. d'Espagne est laminée, et beaucoup



de camarades espagnols rejoindront la résistance et la lutte armée antifasciste. En 1946, les anarcho-syndicalistes créent en France la Confédération nationale du travail de France (C.N.T.-F.), mais des tensions internes et des erreurs d'analyse n'ont pas permis à cette organisation de se développer comme elle aurait dû (trop de sectarisme, trop de « pureté » anarchiste), alors que l'époque était favorable (des syndicats entiers quittaient la C.G.T. parce qu'ils en avaient assez des stalinien...). Ainsi, comme le disait mon camarade et ami Jacques Toublet : « *On voit combien l'échec de la C.N.T. dans l'immédiat après-guerre a pu avoir des conséquences néfastes. Si les anarcho-syndicalistes, au lieu de se disputer au sujet d'abstractions diverses, avaient eu la conscience révolutionnaire de constituer une organisation syndicale minimale, et suffisamment connue, même de quelques milliers de membres, ils auraient pu offrir ce recours à tous les syndicalistes combattifs qui se sont faits expulser des grandes confédérations, notamment après 1968...* »

Creux de la vague donc jusqu'en 1968, qui voit l'explosion de grèves dirigées par la base, bien souvent en opposition avec les centrales syndicales réformistes.

1968 : CRÉATION DE L'ALLIANCE SYNDICALISTE

Après 1968, se crée également l'Alliance syndicaliste (voir l'excel-

lente brochure de René Berthier à propos de l'*Alliance syndicaliste*, éditions *No Pasaran*) qui va regrouper des syndicalistes libertaires de divers horizons et de diverses centrales.

L'Alliance fera un très bon travail de coordination de tous ces syndicalistes libertaires ou « turbulents » aussi bien au niveau français qu'au niveau international (Comité Espagne Libre, C.G.T. portugaise, S.A.C. suédoise, etc.). Enfin, à partir des années 1990, un renouveau, pour ne pas dire une renaissance de la C.N.T.F., qui enfin s'occupait de syndicalisme et qui continue son travail militant notamment dans le dur secteur du nettoyage (mais la liste n'est pas exhaustive).

Aujourd'hui, et comme hier, à travers les luttes des travailleurs, on retrouve cet héritage de l'anarcho-syndicalisme.

Dans des centrales comme la C.G.T., SUD ou la C.N.T. des travailleurs reprennent cette volonté de pratiques horizontales, de rotation des mandats, de respect strict des mandatements, du refus de la bureaucratie syndicale et des négociations creuses ou par trop réformistes.

L'autogestion, ce moyen que se donnent les travailleurs pour gérer leurs luttes, mais également la production des échanges et la répartition basées sur les besoins réels de la population, afin de pouvoir supprimer l'État et toutes exploitations économiques, cette belle idée semble vouloir refaire surface, ainsi que bon nombre de pratiques anarcho-syndi-

Manifestation
du 31 mars 2016
à Amiens

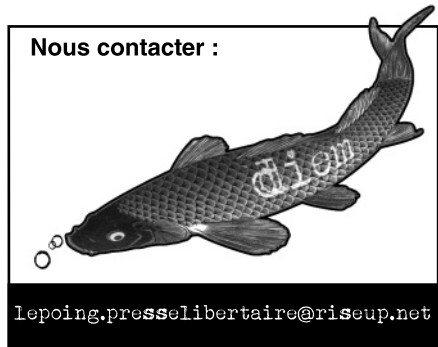
calistes ou syndicalistes révolutionnaires. On peut sentir aussi à travers l'appel des syndicalistes « On bloque tout », suite à l'opposition à la loi travail de nos chers « socialistes » capitalistes, cette volonté de dépasser la politique politicienne et la délégation systématique du pouvoir de décision aux édiles de toutes sortes. Citons aussi le très intéressant site *Communistes libertaires à la C.G.T.* et bien d'autres encore. Le chemin est encore long, difficile, mais tant que nous n'aurons pas créé une organisation de masse, de lutte de classe, unitaire, sur des bases anarcho-syndicalistes, anticapitalistes et écologistes, nous n'avancerons pas comme nous devrions le faire.

Il est temps de cesser les querelles stériles et les divisions. Notre projet de société, le communisme libertaire est, contrairement à ce que peuvent en affirmer les patrons, l'État, les médias à leurs bottes, une idée neuve, généreuse et c'est un monde nouveau que nous portons dans nos cœurs.

Le capitalisme et les oppressions de toutes sortes, voilà où sont les archaïsmes, voilà ce qu'il nous faut détruire pour construire une société fraternelle, libertaire, sans classe et sans dirigeants.

« *L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.* »

Eugène Varlope



"L'action directe par les travailleurs organisés trouve son expression la plus forte dans la grève générale."
Rudolf Rocker, *Anarchism and anarcho-syndicalism*, 1946

"L'histoire montre que l'on obtient, dans le domaine revendicatif, que ce que l'on est capable d'arracher et rien de plus."
Le Libertaire, 5 juin 1936

R.B. POUR LES INTIMES... (À propos du revenu de base)

Le revenu de base (ou revenu universel) est déjà un vieux serpent de mer. Cette idée est apparue dès le XVI^{ème} siècle chez le philosophe Thomas More, puis reprise dans l'histoire par Napoléon ou encore Martin Luther King, notamment. L'idée est relativement simple : un revenu distribué de manière inconditionnelle à l'ensemble des « citoyens », chômeurs volontaires ou involontaires, travailleurs à temps plein ou à temps partiel, et cumulable avec d'autres revenus.

Sur le papier, ça paraît alléchant : Marx voyait un revenu socialisé universel face à un monde où seules les machines créeraient de la richesse. A partir de là, on peut imaginer une société ayant éradiqué la pauvreté, où chacun pourrait choisir son devenir ; faire le choix du non-travail et privilégier des activités non lucratives correspondant à ses sensibilités culturelles au sens large, ou simplement, travailler moins en privilégiant d'autres aspects de la vie.

Anguille sous roche. L'idée est revenue sur le devant de la scène en janvier lors de la remise du rapport du Conseil national du numé-

rique qui préconise cette idée au vu des mutations économiques induites par le développement du numérique (42% des métiers - surtout à qualifications moyennes - seraient amenés à disparaître dans l'avenir). Ce qui n'est pas pour déplaire à certains qui y voient une formidable opportunité d'enfoncer le clou en allant plus loin dans une libéralisation forcenée de l'économie.

Dans la pensée libérale (magistralement maîtrisée par les élites socialistes), un individu à qui on donne un revenu de base, aurait désormais les moyens de s'assumer intégralement. Exit donc les mécanismes de solidarité collective et de péréquation des richesses (Impôts sur le revenu, Services publics gratuits, C.A.F., A.P.L., financement pour la formation, allocations diverses, Sécurité sociale...). Dans ce qu'il reste de notre système de protection sociale, adapter le versement aux besoins est un principe de solidarité, on verse plus si nécessaire. Dans une société du revenu de base, l'individu responsable assumera sur ces deniers... Ou ne pourra pas.

Qui dit liquidation de certains services publics d'« aide », dit dégraissage de fonction-

naires et donc baisse des impôts et surtout (par effet de vases clos) des charges des entreprises. N'oublions pas : la baisse du coût du travail par le transfert des « charges » sociales sur la consommation (T.V.A.), c'est la principale revendication du patronat et de la droite. Ce serait un glissement vers une fiscalisation à l'anglo-saxonne qui épargne le patrimoine et donc les plus riches, au détriment de la majorité de la population qui devra faire face à l'élévation des prix.

Le revenu de base n'est rien d'autre qu'une nouvelle aumône. C'est acheter la paix sociale et donner une vague illusion de choix de vie pour éviter les troubles sociaux et les révoltes. C'est maintenir l'ordre social établi. C'est relancer la consommation pour relancer les entreprises et donc générer des dividendes pour les actionnaires. C'est prendre acte que le système capitaliste est triomphant.

Ce n'est pas d'aumône que nous voulons, c'est pouvoir librement nous assumer et être producteurs de nos vies !

Sitting-Boule